



RANDONNÉE LIBERTÉ 2024

LE GRAND TOUR DU VERCORS - 1ÈRE PARTIE : DU PAYS DES 4 MONTAGNES AUX MERVEILLES DU TRIÈVES

Randonnée en itinérance, liberté
7 jours, 6 nuits, 6 jours de marche

7 jours – 6 nuits – 6 jours de marche

Randonneurs et **amoureux des grands espaces**, laissez-nous vous conter l'histoire d'un massif encore méconnu : celui du Vercors. Telle une « **île aux trésors** » trônant entre les départements de la Drôme et de l'Isère, cette **citadelle de calcaire** se hisse vers les cieux dans un festival de formes géologiques forgées par le temps et l'eau.

Nous vous avons concocté une aventure itinérante composée de 3 traversées à parcourir en toute liberté, des prémices du printemps à l'arrivée de l'automne :

1. >> **MÉAUDRE – CLELLES**
2. – Clelles – Die
3. – Die – Méaudre

Le GTV se joue en 3 actes : vous pouvez choisir de ne marcher que sur votre tronçon « préféré », ou les enchaîner été après été, dans l'ordre que VOUS souhaitez ! La variété des régions traversées en fait un réel **circuit d'exception**.

Notre **Grand Tour du Vercors** débute dans les villages typiques du Pays des 4 Montagnes où vous découvrirez des paysages façonnés par l'homme depuis des générations d'agriculteurs. Vous vous échappez rapidement en direction de la grande barrière orientale du Vercors, **véritable chaîne alpine** qui s'étire du Nord au Sud sur près de 60km ! D'un passage (« pas ») à l'autre vous basculez sur un

étonnant sentier en balcon au pied de cette muraille pour en apprécier toute sa verticalité et sa longueur.

Plus loin, nous vous offrons l'un des panoramas les plus emblématiques du Vercors (c'est d'ailleurs notre préféré !) : celui de **Grand Veymont**, point culminant du massif à 2 341m d'altitude. Ses roches sont un **paradis pour les bouquetins** et les **vautours** qui s'y épanouissent à merveille depuis les programmes de réintroduction conduits par le Parc. A la fin de votre traversée, le **Mont Aiguille** vous plongera dans l'histoire des premiers alpinistes français.

POINTS FORTS DE CE SÉJOUR :

- Traversée des **villages typiques** du Pays des 4 Montagnes
- Magnifique passage par les **Balcons Est**
- La découverte des emblèmes du Dauphiné : le Grand Veymont et le Mont Aiguille
- Hébergements avec espace détente
- **Accès en transport en commun** facile au départ et à l'arrivée
- Sur les sentiers, vous vous orientez sereinement grâce à l'appui de notre **appli mobile** « [Roadbook](#) ».

PROGRAMME

JOUR 01 : ACCUEIL À MÉAUDRE, AU PAYS DES 4 MONTAGNES

Accueil dans le village de **Méaudre**, charmant village à l'architecture typique du **Pays des 4 Montagnes**. Pour entamer vos vacances en toute quiétude, nous vous invitons à profiter de l'espace détente du 1^{er} hébergement : sauna insolite et bain chauffé au poêle à bois en plein air. Hébergement en gîte-hôtel 4 épis, espace bien-être et table d'hôte.

JOUR 02 : MÉAUDRE - LANS EN VERCORS, LES CRÊTES DE LA MOLIÈRE

Journée de mise en jambes depuis le paisible Val d'**Autrans-Méaudre**. Vous atteignez la **crête de Charande** et sa vue panoramique imprenable sur la chaîne des Alpes, ce sera alors l'occasion de tester vos connaissances en géographie ! Mont Blanc, Chartreuse, Belledonne, Écrins, Dévoluy et bien d'autres célèbres massifs se dressent devant vous, vous êtes aux premières loges de ce spectacle alpin ! Quelques marmottes et près de 300 génisses accompagnent vos pas avant de dérouler tranquillement sur **Lans en Vercors**.

Hébergement en hôtel 3* ou chambre d'hôtes, avec piscine.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 810 m, - 810 m - Longueur : 19 km - Horaire : 5 h 30

JOUR 03 : LANS EN VERCORS - VILLARD DE LANS, PAR LE SENTIER GOBERT

Dès que les rayons du soleil passent les crêtes des **Roches St Michel**, vous prenez la direction du Collet du Furon. Vous poursuivez par le **sentier Gobert** en balcon, offrant une vue imprenable sur tout le val de Lans : le **Pays des 4 Montagnes** vous est offert sur un plateau ! Si la motivation est au rendez-vous : grimpez sur les crêtes, au sommet du Pic St Michel, pour admirer toute l'étendue du Vercors. Descente sur **Villard de Lans**, bourg vivant où vous attendent la Maison du Patrimoine et son Château rénové en 2019.

Hébergement en hôtel 3* au cœur du bourg. Le dîner n'est pas compris dans le prix du séjour, ce soir vous dînez à la table de votre choix !

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Itinéraire A : Dénivelée : + 750 m, - 750 m Longueur : 15 km Horaire : 5 h de marche

Itinéraire B : Dénivelée : + 1 150 m, - 1 100 m - Longueur : 19 km - Horaire : 6 h 30 de marche

JOUR 04 : VILLARD DE LANS - COL DE L'ARZELIER, ENJAMBEZ LA FORTERESSE !

Cette journée vous permet de franchir l'un des "pas" les plus spectaculaires de la barrière rocheuse du Vercors : le **Col Vert**, c'était jadis le passage des colporteurs qui transportait les marchandises d'une vallée à l'autre avec leurs mules au pied sûr. Le lieu est fréquenté par quelques locaux ongulés peu farouches ... les bouquetins aiment se prélasser sur les pentes herbeuses du **Pas de l'Oeille** ou des **Deux Sœurs**.

Hébergement en refuge d'altitude (dortoir). L'établissement n'est pas tout récent mais c'est un passage obligatoire après le franchissement des contreforts Est.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 1300 m, - 875 m - Longueur : 13 km - Horaire : 6 h de marche

JOUR 05 : COL DE L'ARZELIER - GRESSE EN VERCORS, LES BALCONS EST

DU VERCORS !

Vous continuez la découverte des Balcons Est, de toute beauté ! Vous cheminez sous la **Grande Moucherolle** et le **Mur des Sarrazins**, les falaises qui s'élancent vers les cieux abritent les vautours emblématiques des Alpes comme le gypaète barbu. Au loin se profile la silhouette spectaculaire du **mont Aiguille** en clair-obscur, tel un pain de sucre... Descente vers le village étape où vous vous installerez pour 2 nuits.

Hébergement en hôtel 3* ou en auberge confortable .

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Itinéraire A : Dénivelée : + 670 m, - 900 m - Longueur : 17 km - Horaire : 5 h de marche

Itinéraire B : Dénivelée : + 1 050 m, - 1 280 m - Longueur : 20 km - Horaire : 6 h 30 de marche

JOUR 06 : GRESSE EN VERCORS - PAS DE LA VILLE - GRAND VEYMONT, 2 341 M

Aujourd'hui c'est l'une des randonnées les plus emblématiques du Dauphiné que nous vous proposons. Partez à l'assaut du plus haut sommet du Vercors : le **Grand Veymont**. Vous franchissez un nouveau « pas » avant d'atteindre le toit du massif. Si les paysages alpins vous font frissonner de plaisir, ici vous serez largement récompensés ! Côté ouest, un merveilleux panorama s'ouvre sur l'intégralité du Parc ainsi que sur la plus grande réserve naturelle de France : celle des **Hauts Plateaux du Vercors**.

2ème nuit dans votre hébergement à Gresse.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 1 160 m, - 1 160 m - Longueur : 14 km - Horaire : 6 à 7 h de marche

JOUR 07 : GRESSE-EN-VERCORS - CLELLES, FIN DE SÉJOUR

Vous terminez votre traversée en rencontrant l'époustouffant **mont Aiguille** aperçu quelques jours plus tôt, ce monolithe de calcaire en forme de dent rocheuse semble surgir des entrailles de la Terre. Longtemps surnommé le « **Mont Inaccessible** », Charles XIII en ordonnât son ascension en 1492. Munis d'échelles et des moyens de l'époque, quelques courageux montagnards s'élancèrent alors à son sommet. Cet épisode est considéré comme l'acte de naissance de l'alpinisme ! Plus tard, en 1940, un avion se posa sur sa pelouse sommitale. C'est sur ces incroyables aventures du passé que se termine votre traversée, à **Clelles**.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelée : + 950 m, - 1 330 m Longueur : 19 km Horaire : 6 h de marche

COMPLEMENT DE PROGRAMME

NB : Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué, soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers dégradés - météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le jour 01 entre 17 h et 19 h, à votre 1er hébergement, au hameau des Gaillardes à Méaudre.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute : appelez le 04 76 95 23 51.

Arrivée en voiture :

- **En venant du Nord via Grenoble** : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, prendre à droite direction Autrans par la D106. Passer le col de la Croix Perrin et redescendre. Au pied du col, prendre à gauche direction Méaudre. Le Gîte est à 1 km sur votre droite.
- **En venant du Sud via Valence** : prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard de Lans ». Puis suivre Villard-de-Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Aux Jarrands, continuer votre route à gauche par la D106 pour Méaudre. Traverser le village en direction de Grenoble. Faire 2 km, le Gîte est alors sur votre gauche, au hameau Les Gaillardes. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne en général). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ». Info Routes au 08 92 69 19 77 ou www.itinisere.fr

Parking : vous pouvez laisser votre voiture sur le parking de votre premier hébergement.

Arrivée en transports en commun :

- Train ou TGV jusqu'à **Grenoble** : www.sncf-connect.com.
- Puis bus jusqu'à **Méaudre** (ligne T64 puis T65). Il se prend depuis la gare routière, attenante à la gare SNCF. Achat du titre de transport directement sur place (6,90 € le trajet). Horaires à vérifier auprès de la compagnie **Cars Région Auvergne-Rhône-Alpes** au 04 26 16 38 38 ou www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr. À titre d'exemple : Grenoble 17 h - Méaudre 18 h 21 (place du village)

DISPERSION

La dispersion se fait le dernier jour dans l'après-midi à Clelles.

Hébergement avant et après la randonnée :

Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour dans le Vercors, voir la rubrique « options ».

Retour en voiture :

Pour revenir au point de départ vous pouvez :

- Nous commander au moment de l'inscription le transfert en taxi (voir les options).
- Prendre le train (TER) jusqu'à Grenoble puis un bus jusqu'à Méaudre (Cars Région AURA).
- Ou bien si vous venez à plusieurs voitures, aller déposer, le premier jour, l'une d'entre elles au point d'arrivée à Clelles.

Retour en transports en commun :

De Clelles à Grenoble par le train. Trains réguliers toute la journée, trajet d'environ d'une heure.

NIVEAU

Niveau Physique

Randonneur niveau 4 sur une échelle de 5 :

Votre randonnée :

Dénivelé moyen : 930 m	Maximum : 1 300m
Distance moyenne : 17 km	Maximum : 20 km
Horaire moyen : 6 h	Maximum : 7 h

Lecteur de carte, orientation et pratique de la boussole nécessaires.

GROUPE

À partir de 2 personnes.

Formule en « liberté » (sans guide) avec dossier de randonnée complet préparé par nos soins.

HEBERGEMENT

5 nuits en chambre et 1 nuit en dortoir.

Draps et serviettes fournis en chambre (J01, J02, J03, J05 & J06) mais pas en dortoir (J04).

Prévoir une serviette de bain supplémentaire pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.

Groupe au nombre impair : chambre triple ou chambre individuelle avec supplément (voir options, sous réserve de disponibilité).

Jour 01 - Méaudre : gîte-hôtel 4 épis, avec espace bien-être (bain nordique et sauna).

Jour 02 - Lans-en-Vercors : hôtel 3* ou chambre d'hôte, avec piscine.

Jour 03 - Villard-de-Lans : hôtel 3* (formule BB, repas du soir non compris).

Jour 04 - Col de l'Arzelier : refuge, en dortoir. **Prévoir 1 drap-sac + 1 serviette de toilette compact.**

Jour 05 & Jour 06 : Gresse-en-Vercors : hôtel 3* ou auberge confortable.

(Jour 07 - Clelles : possibilité de nuit supplémentaire en hôtel 2*)

Dîners* et petits déjeuners (formule ½ pension) servis chauds, inclus dans votre formule de séjour.

Nos hôtes ont à cœur de vous faire découvrir les produits régionaux de notre terroir et de vous concocter de bons petits plats dont eux seuls ont le secret ! Allergies alimentaires à signaler à la réservation.

* sauf dîner du J03 à Villard de Lans.

Pique-Niques :

Ils ne sont pas fournis dans votre formule. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour l'option « pique-niques » au moment de la réservation. Vous pouvez aussi les commander au fur et à mesure directement auprès de vos hôtes (au plus tard 48h à l'avance). Prévoir 12 à 14 € / personne / jour. Autre possibilité : faire votre ravitaillement dans les villages que vous traversez. **Attention pas de ravitaillement possible les J02 et J05.**

Pour les petites faims :

Parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos sacs de quoi improviser une collation : barres énergétiques, fruits secs ou frais, compote, ou encore carrés de chocolat pour les gourmands, etc.

DOSSIER DE RANDONNEE

Après réception du solde et dans les 3 semaines avant votre séjour, nous vous adressons par courrier un **carnet de randonnée complet** (1 par groupe). Nous le constituons avec soin afin que vous puissiez profiter pleinement de votre séjour en liberté. Celui-ci contient :

- Les informations pour votre arrivée le 1^{er} jour (adresse, heure d'accueil, parking, etc),
- Une feuille de route détaillée indiquant le déroulé de votre séjour et des prestations réservées,
- Un topoguide complet rédigé par notre équipe pour vous accompagner sur les itinéraires de randonnée (profil, descriptif, points de ravitaillement, etc.),
- Des extraits de carte avec l'itinéraire tracé (Open Topo Map),
- La carte-guide correspondant à votre circuit,
- Un livret culturel pour découvrir la région,
- La mise à disposition des traces GPS ou de notre appli mobile.

Dossier de randonnée complet supplémentaire :

+ 65 € le dossier.

Inscription tardive :

Si votre inscription intervient à moins de 15 jours du départ, votre carnet de route sera adressé au 1^{er} hébergement et donc remis sur place. Par précaution, nous l'enversons « en express » (type Chronopost) ; un supplément vous sera demandé (selon tarifs en vigueur au moment de la réservation).

Votre randonnée sur votre mobile : mon appli Roadbook !

Quelques jours avant le départ, nous vous envoyons les informations pour télécharger l'application sur votre smartphone. Vous aurez alors accès au tracé de votre itinéraire (fond de carte Openmap) et pourrez découvrir les points d'intérêts sur le parcours. Avec la géolocalisation en temps réel et les directions à suivre, son utilisation est simple et ludique ! Une fois le parcours téléchargé, cette application fonctionne en mode avion. Selon son autonomie, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe. Pour une utilisation optimale, vous devez être équipé d'un smartphone de génération récente et le système d'exploitation doit être à jour.

PORTAGE DES BAGAGES

Pour cette traversée, nous vous proposons 2 formules de séjour :

Formule A : AVEC transports des bagages lorsque cela est possible :

Nous assurons le transport de 1 bagage / personne, de préférence souple et pas trop volumineux (maxi 60 cm), dont le poids ne dépasse pas 10-12 kg. L'éloignement du Refuge au Col de l'Arzelier (J04) ne permet pas l'acheminement des bagages sur cette étape : portage réduit (change de la nuit et du lendemain) ; votre grand bagage sera transporté directement de Villard-de-lans jusqu'à Gresse-en-Vercors.

IMPORTANT :

- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).
- Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Formule B : SANS transports des bagages (portage chaque jour)

Vous portez pendant 6 jours l'ensemble de vos affaires pour votre randonnée. Nous n'acheminons pas

vos bagages entre les étapes.

NB : l'eau est rare dans le Vercors, vous devez être autonomes à 100 % pendant la journée ! Si vous portez votre sac à dos complet, n'oubliez pas de prendre en compte le poids de votre gourde d'eau remplie (+ 1,5 à 2 kg).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Les principes :

Pour le haut comme pour le bas du corps, privilégier le « multi-couches ». C'est-à-dire plusieurs épaisseurs de vêtements que vous ôterez ou ajouterez au gré de la température et de l'effort. Par exemple :

- un sous-pull thermique à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit d'ajouter cette veste imperméable ou cape de pluie. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Dans votre sac pour la journée :

- **Formule A (avec transport des bagages)** : 1 petit sac à dos (30 à 35 L) muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir vos affaires pour la journée et pour les nuits en refuge.
- **Formule B (sans transport de bagages)** : 1 sac à dos (35 à 45 L) muni d'une ceinture ventrale, pouvant contenir vos affaires pour la journée + vos affaires pour la semaine.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 gobelet, 1 boîte hermétique type *Tupperware* (pour une portion de salade).
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 batterie externe pour votre téléphone portable si vous l'utilisez pour votre randonnée.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous)
- Du papier toilette.
- 1 paire de lunettes de soleil + crème solaire.
- 1 chapeau ou 1 casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche + 1 couverture de survie.

Votre bagage complet (liste à adapter suivant la saison) :

- **1 drap-sac et serviette de toilette compact pour le Jour 04 en refuge.**
- Plusieurs tee-shirts manches courtes ou longues, en matière respirante (1 pour 2 jours de marche).
- Pantalons et/ou shorts de trekking amples et confortables (privilégiez le 2-en-1).
- 1 veste polaire ou 1 doudoune, les étés en montagne peuvent être frais.
- 1 cape de pluie ou un sursac.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex surtout au printemps ou à l'automne.
- Des chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée en bon état, tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (vérifiez notamment si la colle de la semelle tient encore et ré-imperméabilisez-les).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD.
- 1 maillot de bain et 1 serviette de bain pour les hébergements proposant un espace-bien-être ou une piscine.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX 2024

Dates : **Du 1er juin* au 30 septembre 2024**, aux dates de votre convenance, en fonction des disponibilités au moment de la réservation.

Pas de départ les jeudis et vendredis.

Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 1 jour de latitude.

Pas de départ les jeudis et vendredis car refuge J04 est fermé le dimanche et lundi soir.

***NB** : sous réserve d'ouverture du refuge du Jour 04 qui prévoit des gros travaux de rénovation et de mise aux normes au printemps 2024. À ce jour la date d'ouverture n'est pas encore connue. Si le refuge est fermé, il n'existe pas d'autre solution d'hébergement à proximité, nous vous proposerons alors de changer vos étapes le long de la GTV.

Date de début	Date de fin	Etat	FORMULE B (sans transport bagages) - base 4 pers. et + (prix / pers.)	FORMULE A (avec transport bagages) - base 2/3 pers (prix / pers.)	FORMULE A (avec transport bagages) - base 4 pers. et + (prix / pers.)	FORMULE B (sans transport bagages) - base 2/3 pers. (prix / pers.)
01/06/2024	30/09/2024		655 euros	860 euros	745 euros	695 euros

OPTIONS :

- ½ pension supplémentaire à Méaudre en fin de séjour : + 83 € / pers.
- ½ pension supplémentaire en fin de séjour à Clelles : + 75 € / pers.
- Pique-niques 6 étapes : 72 € / pers.
- Supplément chambre individuelle : 185 €
- Transfert retour Clelles - Méaudre en transport privé (1 h 30) :
 - Semaine de 7 à 19 h : 170 € pour 1 à 4 personnes.
 - Soirée, Dimanche ou Jour Férié : 220 € pour 1 à 4 personnes.

MODIFICATION DE RÉSERVATION : ATTENTION !

Une fois la réservation effectuée, **toute demande de modification de prestations** (d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations, etc.), ne peut intervenir qu'avec notre accord et le paiement des frais induits (au minimum 65 € / personne).

Si vous souhaitez changer de programme ou de dates de séjour : il s'agit alors d'une annulation ; des frais s'appliquent selon notre barème d'annulation habituel (voir nos CGV). Une nouvelle réservation est alors nécessaire, également soumise à la disponibilité des hébergements.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement en 1/2 pension (sauf dîner du J03).
- L'accès à l'espace bien-être du 1^{er} hébergement.
- Les taxes de séjour.
- Le transport des bagages selon la formule choisie.
- Les frais d'organisation et de préparation de votre séjour.

- 1 carnet de randonnée complet avec : topoguide, cartes, feuille de route, livret culturel, etc.
- La mise à disposition de notre appli « *Roadbook* » avec les cartes numériques, itinéraires tracés et géolocalisation en temps réel
- Sur simple demande : les traces GPS (format .gpx) pour votre appareil.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les pique-niques, les collations.
- Les boissons, les extras et les dépenses personnelles.
- Le dîner du J03.
- Le transfert retour au point de départ.
- Le transport de bagages selon la formule choisie.
- Les transferts non prévus au programme.
- Les assurances.
- Les frais d'inscription.

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

ADRESSES UTILES

- Sites Internet :

www.vercors.fr

www.parc-du-vercors.fr

- Parc naturel régional du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

CARTOGRAPHIE

Cartes utilisées : IGN, Série Top 25 : 3236 OT, 3235 OT, 3237 OT.

BIBLIOGRAPHIE

- Le Parc Naturel Régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...
 - Un "livre des enfants", avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l'architecture...). Titre de cet ouvrage : "Dis, raconte-moi le Vercors".
 - Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le guide de François Ribard « À la découverte du Vercors » éditions Glénat.
 - Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans-en-Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des Cahiers du Peuil, dans une collection intitulée "Jadis, au pays des Quatre Montagnes" : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...
- VERCORS LUMIÈRES DU BALCON EST de Guillaume Laget.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d'un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomicoriens** !

Ce n'est qu'au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l'entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l'ouest l'Isère, à l'est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l'Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l'influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l'influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrás-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s'étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l'ère secondaire (-150 à -65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiatz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons

des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicea de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des

chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIXème siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XXème siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites.

Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.
RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence